



SURVEILLANT DE NUIT

LE MÉTIER

Le **Surveillant - visiteur de Nuit** exerce principalement **au sein de structures d'hébergement collectif** accueillant des personnes âgées, des personnes handicapées (adultes ou enfants), des personnes en situation de précarité, des enfants en difficulté sociale et familiale.

Il peut également intervenir au domicile des personnes en tant que salarié d'un organisme prestataire, ou salarié du particulier employeur. Il peut aussi, selon le contexte d'emploi, assurer des tâches d'hygiène et d'entretien des locaux. De même, il peut être amené à assurer une fonction d'hôtellerie (entretien du linge, préparation du repas).

Dans tous les cas, ces activités restent complémentaires par rapport aux activités principales du surveillant - visiteur de nuit qui sont la surveillance des personnes, l'accompagnement personnalisé, la sécurité des locaux, la communication et le travail en équipe. Il peut également être amené à assurer des fonctions d'animation en soirée pour de structures sociales (Foyer de Jeunes Travailleurs, Maisons d'Enfants à Caractère Social etc.).

CONTENU DE LA FORMATION

Bloc 1 : Assurer la sécurité des personnes et des biens

Bloc 2 : Accompagner la personne vulnérable

Bloc 3 : Assurer une continuité jour-nuit dans un cadre institutionnel donné

Bloc 4 : Exercer en tant que professionnel de nuit en secteur social et médico-social

Flashez pour avoir tout le détail de la formation



LA FORMATION

Certificat de qualification professionnelle surveillant de nuit - CQP — niveau 3 - RNCP36360 Certificateurs: NEXEM — FEDER HOSPITALIER ASSIST PRIVE — CPNEFP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif - Echéance de l'enregistrement: 25/04/2027

Durée de la formation : entre 6 et 8 mois

- 231 heures d'enseignements théoriques
- 210 heures de stages professionnels

PRÉREQUIS POUR ENTRER EN FORMATION

- Pas de niveau spécifique requis
- Connaissance du milieu médico-social
- Expérience professionnelle dans les secteurs sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux ou avoir exercé l'emploi de surveillant de nuit ou avoir réalisé une période de découverte (PMSMP) de 10 jours minimum.

QUALITÉS REQUISES POUR SUIVRE LA FORMATION

- Avoir le sens des responsabilités (sécurité des personnes et des biens)
- Polyvalence pour pouvoir gérer les situations de crise ou de violence
- Bon contact relationnel et porter de l'intérêt pour les personnes fragiles ou vulnérables.
- Aimer travailler de nuit, et supporter des horaires décalés.

MODALITÉS D'ACCÈS

Dossier d'inscription à demander par mail au secrétariat

Validation des Acquis de l'Expérience

Éligible au CPF - Frais d'inscription et de scolarité non inclus











Article L6352-12. Code APE: 8542 Z. Siret: Enregistrée

